

REALISER ET EXPLOITER UN AUDIT ÉNERGÉTIQUE D'UN BÂTIMENT

Cette formation traite spécifiquement de l'audit énergétique d'un bâtiment conformément au cahier des charges de la qualification RGE n° 1905 (Audit énergétique) de l'OPQIBI.

Objectifs opérationnels

- Réaliser et/ou exploiter un audit énergétique
- Identifier les gisements d'économie d'énergie pour un bâtiment
- Mettre en oeuvre des actions de maîtrise des consommations d'énergie à court terme et des mesures correctives

Public Concerné

- Maîtres d'ouvrage
- Gestionnaires de bâtiments
- Ingénieurs et techniciens en bureau d'études réalisant des audits énergétiques
- Chargés d'opérations d'amélioration énergétique de bâtiments

Durée

21.00 Heures **3** Jours

Prérequis

Suivre cette formation réclame une connaissance générale en thermique ou génie climatique.

Parcours pédagogique

Réglementation en matière d'audit énergétique

- Définition : audit, diagnostic, DPE
- Historique de la réglementation thermique
- La réglementation environnementale RE2020
- Réglementation thermique applicable aux bâtiments existants
- Spécificités du diagnostic de performance énergétique (DPE)
- Obligations d'audit des bâtiments

La norme NF EN 16247 pour l'audit énergétique des bâtiments

- La norme et le cahier des charges de l'ADEME
- Obligations portant sur les auditeurs internes et externes : compétences, moyens techniques

Préparer l'audit

- Identifier les démarches d'un bâtiment ou d'un parc de bâtiments : DPE, pré-diagnostic, audit énergétique ou audit énergétique global
- Collecter les données nécessaires : consommation d'énergie, caractéristiques du bâtiment, de ses équipements :
 - De chauffage
 - De rafraîchissement
 - De production d'eau chaude sanitaire
 - D'éclairage
 - D'autres usages
- Préparer les visites sur sites et identifier les interlocuteurs concernés : propriétaire, exploitant, gestionnaire

Conduire l'audit

- Effectuer les contrôles visuels et les mesures
- Appliquer les différentes méthodes de calcul : déperdition, apport
- Evaluer la performance et l'état de santé :
 - Des équipements : exemple de critères qualitatifs
 - Des bâtiments : méthodologie
- Recourir aux indicateurs de performance, de mesure et de comptage

- Exercice d'application : calcul des déperditions à partir des données collectées et constatées d'un bâtiment

Exploiter les données de l'audit et rédiger le rapport

- Analyser les résultats de l'audit et définir les sources d'amélioration de la performance énergétique suivant les différents scénarios affichés par le gestionnaire
- Hiérarchiser les solutions possibles selon les critères technico-économiques, environnementales, stratégiques, financiers...
- Planifier les actions
- Rédiger le rapport d'audit

Étude de cas : analyse commentée d'un rapport d'audit

Cette formation est également réalisable en classe virtuelle.

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques et d'études de cas et de partages d'expériences

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur thermicien.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com